

Le retour des domestiques

Clément Carbonnier
Nathalie Morel

Le retour des domestiques

LA REPUBLIQUE DES IDEES



Seuil



Collection dirigée
par Pierre Rosanvallon
et Ivan Jablonka

Ce projet a bénéficié du soutien apporté par l'ANR
et l'État au titre du programme d'Investissements d'avenir
dans le cadre du labex LIEPP (ANR11LABX0091,
ANR 11 IDEX000502)

ISBN : 978-2-02-139904-2

© Éditions du Seuil et La République des Idées, novembre 2018

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

INTRODUCTION

Un choix de société

Les trois dernières décennies ont été caractérisées par une montée des inégalités dans les pays occidentaux. Sur le marché du travail, cette polarisation sociale s'est manifestée par une disparition des emplois du milieu de la distribution des revenus, au profit des emplois les plus et les moins qualifiés, ce phénomène étant particulièrement marqué en France¹. L'augmentation des emplois les moins bien rémunérés s'accompagne d'une transformation importante de la répartition de ces emplois, avec une diminution substantielle de la part des ouvriers qualifiés et une augmentation des emplois moins qualifiés dans le secteur des services.

Autre témoin de cette polarisation de la structure sociale : le *retour de l'emploi domestique*. Ce type d'emploi, qui avait fortement décliné en Europe au cours du xx^e siècle et était considéré par nombre de sociologues comme une forme de travail prémoderne amené à disparaître², est en pleine expansion depuis les années 1990.

1. Camille Peugny, « L'évolution de la structure sociale dans quinze pays européens (1993-2013). Quelques éléments sur la polarisation de l'emploi », *Notes & Documents de l'OSC*, n° 2016-01, janvier 2016.

2. David Chaplin, « Domestic Service and Industrialization », *Comparative Studies in Sociology*, vol. 1, 1978, p. 97-127 ; Lewis A. Coser, « Servants: The Obsolescence of an Occupational Role », *Social Forces*, vol. 52, n° 1, 1973, p. 31-40.

Certes, ces emplois « domestiques » – terme par lequel on désigne le travail effectué par des salariés pour le compte de particuliers à leur domicile – diffèrent de la domesticité des siècles passés. La figure du domestique vivant au domicile de ses maîtres a été remplacée par la figure du – ou plutôt de la – salariée intervenant dans différents domiciles pour accomplir des tâches de ménage, de repassage, de garde d'enfant ou de soins à des personnes âgées. Mais la dimension subalterne de ces emplois, « au service de », demeure, tant par leur sous-valorisation que par la relation interpersonnelle – et fortement asymétrique – qui s'y noue.

En France, ces emplois, ainsi que d'autres activités ayant pour caractéristique de se dérouler chez des particuliers, sont désignés comme faisant partie du secteur des « services à la personne ». Aujourd'hui, ce sont 1,23 million de salariés (hors assistantes maternelles) qui exercent des activités de services à la personne, ces emplois représentant environ 5,5 % de l'emploi salarié total¹. Ils font partie de ceux qui ont connu la plus forte expansion depuis 1990².

Le retour de l'emploi domestique en Europe est souvent analysé comme résultant d'une expansion spontanée de l'offre et de la demande, liée à des changements socio-économiques mondiaux tels que les déséquilibres économiques, les mouvements migratoires transnationaux – en particulier la forte augmentation de la migration féminine –, la croissance d'une réserve de

1. Lydia Thiérus, « Les services à la personne en 2015 », *DARES Résultats*, n° 011, février 2017.

2. Sylvain Catherine, Augustin Landier et David Thesmar, « Marché du travail : la grande fracture », *Institut Montaigne. Étude*, février 2015 ; Camille Peugny, « L'évolution de la structure sociale dans quinze pays européens (1993-2013). Quelques éléments sur la polarisation de l'emploi », article cité ; Gregory Verdugo, *Les Nouvelles Inégalités du travail*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2017.

main-d'œuvre non qualifiée, les mutations des structures familiales, l'apparition de nouveaux besoins sociaux liés au vieillissement de la population et à l'accroissement de l'emploi féminin, l'absence ou l'insuffisance de services de garde d'enfant ou d'aide aux personnes âgées. La persistance d'inégalités de genre dans le partage des tâches ménagères, en dépit de l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, est également considérée comme une cause de l'externalisation des tâches domestiques.

Si ces différents facteurs expliquent au moins en partie le retour de l'emploi domestique, un élément déterminant reste néanmoins absent de ces analyses : le fait que plusieurs pays européens mettent en œuvre des politiques visant à encourager le développement de ces emplois. C'est en particulier le cas en Europe continentale et en Europe du Nord – la France ayant joué le rôle de tête de pont –, où les pouvoirs publics ont multiplié les initiatives pour stimuler la demande de services à la personne. On y observe généralement des incitations financières telles que les avantages fiscaux, allègements de cotisations sociales et chèques-service subventionnés, ainsi que la simplification des procédures administratives d'embauche et l'assouplissement de la réglementation du travail dans ce secteur.

En ce sens, le développement de l'emploi domestique a pour moteur non seulement la croissance spontanée de l'offre et de la demande, mais aussi *des politiques publiques structurant l'une et l'autre* : le retour de l'emploi domestique correspond à une stratégie économique bien précise, c'est-à-dire à un choix de société.

Alors que le rôle des changements technologiques est souvent mis en avant pour expliquer la disparition des emplois du milieu de la distribution des revenus et la polarisation des structures sociales, force est de constater que cette polarisation est particulièrement marquée en France et caractérisée par le développement des emplois les moins qualifiés et les plus dégradés en termes de conditions de travail (revenus, temps partiels,

pénibilité). C'est précisément en France que le choix politique de développer ces emplois est particulièrement affirmé, et ce depuis trois décennies. Se pourrait-il que la polarisation des structures sociales soit le fruit non pas seulement des évolutions technologiques, mais aussi de choix économiques et politiques ?

Cet ouvrage propose une analyse des politiques mises en œuvre en France pour soutenir l'emploi domestique, en s'interrogeant sur les effets de ces politiques au regard de leurs objectifs affichés en termes de création d'emplois et de réponse aux nouveaux besoins sociaux.

Après avoir mis en lumière l'historique de ces mesures, le diagnostic sur lequel elles reposent et les objectifs affichés (chapitre 1), nous montrerons que le nombre d'emplois créés est relativement peu élevé au vu des sommes engagées, ce qui démontre la faible efficacité de la mesure au regard de son objectif premier. De surcroît, il s'agit d'emplois de mauvaise qualité et faiblement rémunérés, contribuant à la polarisation du marché du travail et des conditions d'emploi, mais aussi à la structuration d'inégalités symboliques (chapitre 2). Nous montrerons ensuite que ces politiques subventionnent principalement des services de confort pour les plus aisés et peu de services sociaux pour le plus grand nombre (chapitre 3). Enfin, nous esquisserons des pistes pour une stratégie alternative, qui permettrait de créer au moins autant d'emplois pour le même coût public, et aurait des impacts sociaux bien plus positifs (chapitre 4).

CHAPITRE PREMIER

Le travail domestique comme stratégie économique

La domesticité est l'un des traits caractéristiques de la société du XIX^e siècle. La plupart des exploitations agricoles ont un garçon ou une fille de ferme, voire plusieurs. Dans toutes les couches de la bourgeoisie, il est d'usage d'avoir au minimum une bonne. Les maisons les plus aisées possèdent plusieurs domestiques – cuisinière, bonne à tout faire, gardien, chauffeur, etc. De Balzac à Proust en passant par Flaubert, toute la littérature témoigne de la centralité des « gens de maison ¹ ».

1. Voir Pierre Guiral et Guy Thuillier, *La Vie quotidienne des domestiques en France au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1978 ; et Anne Martin-Fugier, *La Place des bonnes. La domesticité féminine à Paris en 1900*, Paris, Librairie générale française, 1985.

Répondre à des besoins sociaux

Le xx^e siècle a été marqué par le déclin de l'emploi domestique en Europe comme aux États-Unis. En France, alors que l'on comptait près d'un million d'employés de maison au début du xx^e siècle (près de 5 % de l'emploi total), le recensement de 1990 n'en dénombrait plus que 200 000 environ¹. Ce déclin s'explique notamment par les évolutions technologiques, telles que le développement des équipements électroménagers et de l'industrie agroalimentaire, qui ont contribué à réduire le temps consacré aux tâches ménagères, mais aussi par une transformation de l'offre d'emploi liée à l'industrialisation, qui a engendré une réallocation de la main-d'œuvre.

Outre le phénomène d'industrialisation, il semble que c'est la Première Guerre mondiale qui a porté le coup de grâce au travail domestique. La réallocation de la main-d'œuvre féminine dans l'industrie – notamment d'armement – et la baisse de pouvoir d'achat de la bourgeoisie ont joué un rôle important dès le début de la guerre. L'après-guerre a ensuite vu un très fort tarissement de l'offre de main-d'œuvre de la part des jeunes femmes, qui pouvaient prétendre à de nouveaux emplois plus valorisants et qualifiés.

Pourtant, depuis les années 1990, on constate un retour de l'emploi domestique, en particulier en France où, dès le milieu des années 1990, la part des services domestiques dans l'emploi total était trois fois plus élevée qu'aux États-Unis, alors même qu'elle se situait au même niveau quelques années auparavant². Cette évolution, spécifique à la France, s'explique notamment par les politiques d'incitations fiscales mises en œuvre dès la fin des années 1980 et, plus particulièrement, à partir de 1991.

1. Thomas Piketty, « L'emploi dans les services en France et aux États-Unis : une analyse structurelle sur longue période », *Économie et Statistique*, n° 318, 1998, p. 73-99.

2. Lydia Thiérous, « Les services à la personne en 2015 », article cité.

Si les premiers dispositifs fiscaux sont introduits dès la fin des années 1940 pour soutenir les besoins d'aide et de soins aux personnes âgées nécessiteuses, ceux-ci restent circonscrits à un public très restreint¹. C'est à partir de 1986 que la politique de soutien aux services domestiques commence à se développer, mais, dans un premier temps, seulement à destination des personnes âgées et des familles avec jeunes enfants, pour répondre aux besoins de soins et de garde. Les dispositifs mis en œuvre visent en particulier à soutenir le « libre choix » des familles en ce qui concerne la garde des enfants en bas âge.

Cette politique s'adosse à un autre objectif, qui est de créer de nouveaux emplois, ainsi que de réduire le travail illégal (« au noir ») dans ce domaine². Ces objectifs en termes d'emplois s'affirment très nettement au tournant des années 1990.

Les services domestiques comme gisement d'emplois

Pour Adam Smith, écrivant au XVIII^e siècle, la disparition des emplois domestiques non productifs au service de la classe obsolète des rentiers, en faveur d'emplois productifs au service de la classe des propriétaires de manufactures, était nécessaire pour le développement de la richesse des nations³. L'idée que les domestiques ne produisent pas de valeur ajoutée sera reprise par Karl

1. Clémence Ledoux, « Dépenses fiscales et allègements de cotisations sociales pour les emplois domestiques : des instruments aveugles aux inégalités ? », *Revue française de socio-économie*, n° 15, 2015, p. 261-281.

2. Nathalie Morel, « From Subsidiarity to “Free Choice”: Child- and Elderly-Care Policy Reforms in France, Belgium, Germany and the Netherlands », *Social Policy & Administration*, vol. 41, n° 6, p. 618-637, 2007.

3. Adam Smith, *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, Londres, W. Strahan and T. Cadell, 1776, 2 vol. [première édition].

Marx, près d'un siècle plus tard¹. On observe en effet une forme de concurrence entre l'emploi industriel et l'emploi domestique, avec un déclin de la domesticité amorcé dès la fin du XIX^e siècle, notamment dans les centres urbains et industriels².

Dans les années 1990, la promotion de l'emploi domestique devient pourtant l'un des piliers de la stratégie de l'emploi en France. Il s'agit avant tout de résorber le chômage, tiré par le déclin de l'économie industrielle, et de remettre en activité ceux et celles qui se trouvent à la marge de l'emploi. Dès 1991 est votée une loi sur les « emplois familiaux », qui garantit une réduction d'impôt à tout contribuable – indépendamment de son âge, ses revenus, besoins d'aide et de soins – égale à 50 % du montant des dépenses engagées pour l'emploi d'un salarié réalisant des tâches domestiques à son domicile, ou pour l'achat de services domestiques via une association, dans une limite fixée à 25 000 francs (environ 3 800 euros) par an.

L'objectif, par ce biais, est de rendre plus attrayant le travail déclaré, mais surtout de stimuler la demande de services domestiques. En effet, dans un contexte de chômage élevé, ces services sont perçus comme un important gisement d'emplois, qui ont l'avantage d'être intensifs en main-d'œuvre et non délocalisables. La stimulation de ces emplois de service bas de gamme visait à absorber la main-d'œuvre peu qualifiée, alors que la transition d'une société industrielle à une économie postindustrielle s'accompagne d'une disparition des emplois peu qualifiés.

1. Cela justifiera notamment que les domestiques se trouvent exclus de la lutte des classes telle que définie par les marxistes. Voir Antoinette Fauve-Chamoux, « Domesticité et parcours de vie. Servitude, service prémarital ou métier ? », *Annales de démographie historique*, vol. 117, n° 1, p. 5-34, 2009.

2. Maria Casalini, « Retour sur la féminisation et la professionnalisation du service domestique au XIX^e siècle, à partir du cas toscan », *Annales de démographie historique*, n° 1, p. 121-151, 2009; Louise A. Tilly et Joan W. Scott, *Les Femmes, le Travail et la Famille*, Paris, Rivages, 1987.

La stratégie de promotion des services domestiques s'appuie sur une analyse spécifique des causes du chômage et de l'absence de croissance de l'emploi, en lien avec la tertiarisation de l'économie. L'analyse économique dominante tend en effet à souligner le déficit en emplois de service en France, par comparaison avec des pays comme les États-Unis ou le Royaume-Uni. Un coût du travail trop élevé, en raison du niveau du salaire minimum, mais aussi du niveau élevé de cotisations sociales, une réglementation du travail trop contraignante, et un faible niveau d'inégalités sont présentés comme un frein au développement d'emplois de service, notamment dans les services bas de gamme intensifs en main-d'œuvre comme les services domestiques. Or c'est précisément là que la croissance en emploi est attendue.

Cette analyse dépasse largement les frontières françaises. De nombreuses analyses, comme celles d'Esping-Andersen¹ ou d'Iversen et Wren² par exemple, ont souligné l'importance des régimes de protection sociale et des institutions du marché du travail pour comprendre les trajectoires différenciées de l'emploi postindustriel, porteuses chacune de tensions spécifiques. Ainsi, si les pays d'Europe continentale et nordique semblaient, jusqu'à la fin des années 1990, avoir évité la montée en flèche des inégalités, comme ce fut le cas aux États-Unis ou en Grande-Bretagne dès les années 1990, Paul Krugman soulignait que le fort taux de chômage qui les frappait presque tous constituait précisément le revers de cette médaille³.

1. Gøsta Esping-Andersen, *Social Foundations of Postindustrial Economies*, Oxford, Oxford University Press, 1999.

2. Tober Iversen et Anne Wren, « Equality, Employment and Budgetary Restraint: The Trilemma of the Service Economy », *World Politics*, vol. 50, p. 507-546, 1998.

3. Ève Caroli et Jérôme Gautié (dir.), *Low Wage Work in France*, New York, Russell Sage Foundation, 2008.

Si les transformations économiques, similaires entre pays, avaient partout des conséquences défavorables pour les travailleurs non qualifiés, là où les salaires pouvaient être ajustés à la baisse, comme aux États-Unis, la montée du chômage avait été contenue. En revanche, là où les institutions du marché du travail (syndicats, salaire minimum) faisaient obstacle à cet ajustement, comme en Europe continentale, le chômage, surtout celui des moins qualifiés, augmentait rapidement. Depuis, cet argument a été régulièrement mis en avant comme la cause principale du chômage de masse en Europe continentale¹, un phénomène particulièrement observé chez les travailleurs les moins qualifiés.

Plus récemment, une autre théorie est venue expliquer comment le salut pour les travailleurs faiblement qualifiés se trouvait dans les services, notamment les services aux personnes². La révolution de l'information a permis d'automatiser les métiers « routiniers », pour lesquels les emplois disponibles diminuent. Ces emplois qui disparaissent se trouvent dans le milieu de l'échelle de qualification des travailleurs. Cette automatisation permet d'augmenter fortement la productivité des emplois du haut de l'échelle des qualifications. Ainsi, la rémunération des emplois « intellectuels » augmente, ainsi que leur nombre, par réallocation des travailleurs « routiniers » les plus qualifiés. En revanche, les travailleurs « routiniers » les moins qualifiés ne peuvent se réallouer que « vers le bas », dans des emplois manuels ou relationnels, tels les services domestiques, qui ne peuvent être remplacés par des machines.

Ce mécanisme expliquerait la forte augmentation des inégalités de rémunérations aux États-Unis, puisque le centre

1. Olivier Blanchard, « European Unemployment: the Evolution of Facts and Ideas », *Economic Policy*, CEPR, CES, MSH, vol. 21, n° 45, p. 5-59, 2006.

2. David H. Autor et David Dorn, « The Growth of Low-Skill Service Jobs and the Polarization of the U.S. Labor Market », *American Economic Review*, vol. 103, n° 5, p. 1533-1597, 2013.

de l'échelle des salaires diminue en nombre au profit des deux extrêmes. Encore une fois, l'adaptation de cette théorie au cas européen, particulièrement français – avec son régime de protection sociale généreux et son salaire minimum élevé –, entraîne la conclusion que le frein légal et institutionnel à la réallocation « vers le bas » des travailleurs engendre une forte hausse du chômage, surtout chez les travailleurs les moins qualifiés¹.

La stratégie de la Commission européenne

Le diagnostic posé dans les années 1990 concernant les causes du chômage des moins qualifiés et le potentiel d'emploi que constituent les services domestiques trouvent un écho au sein de la Commission européenne qui, dès 1993, présente le soutien aux services domestiques comme l'une des principales solutions face aux défis socio-économiques auxquels sont confrontées les sociétés européennes à l'ère postindustrielle. Les bénéfices attendus sont nombreux : création d'emplois non délocalisables pour les moins qualifiés, meilleur rapport coût/efficacité pour satisfaire de nouvelles demandes sociales (comme la prise en charge des enfants et des personnes âgées), soutien à l'emploi féminin, soutien à la croissance en libérant les travailleurs plus qualifiés et « productifs » des tâches domestiques non productives².

1. Sylvain Catherine, Augustin Landier et David Thesmar, « Marché du travail : la grande fracture », article cité ; Julien Albertini, Jean-Olivier Hairault, François Langot et Thepthida Sopraseuth, « Emploi agrégé, polarisation des emplois et inégalités de salaire : une comparaison transatlantique », *Revue française d'économie*, vol. 31, n° 1, p. 11-64, 2016.

2. Nathalie Morel, « Servants for the Knowledge-Based Economy? The Political Economy of Domestic Services in Europe », *Social Politics*, vol. 22, n° 2, p. 170-192, 2015.

Les arguments développés par la Commission européenne sont intéressants à analyser, dans la mesure où ils reprennent les arguments mobilisés (avec des pondérations diverses) dans les différents discours et débats de plusieurs pays européens, notamment en France. Si différents pays comme la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, la Finlande et plus récemment la Suède ont également développé des dispositifs de soutien aux services domestiques¹, la France reste pionnière en la matière, et elle est souvent citée en exemple dans les documents européens.

L'intérêt de la Commission pour le développement des services à domicile se manifeste pour la première fois en 1993 dans le livre blanc *Croissance, Compétitivité, Emploi*². Au cœur de ce document se trouve la question du chômage, qui avait déjà atteint des niveaux préoccupants, surtout chez les moins qualifiés. Des actions spécifiques sont recommandées pour y remédier, dont les plus importantes ont trait à la flexibilisation du marché du travail et à l'atténuation (par abaissement des coûts) des incitations négatives à l'embauche de travailleurs peu qualifiés. Le poids des cotisations sociales, bien plus élevées en Europe continentale qu'aux États-Unis, est analysé comme un facteur important du ralentissement économique. Il apparaît en effet que les pays d'Europe continentale sont dans l'incapacité de créer des emplois, notamment dans les services peu qualifiés à forte intensité de main-d'œuvre. Le coût élevé du travail est en outre considéré comme favorisant une économie parallèle. Le livre blanc recommande donc aux États membres de réduire les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) attachés à l'emploi salarié.

1. Clément Carbonnier et Nathalie Morel (dir.), *The Political Economy of Household Services in Europe*, Londres, Palgrave Macmillan, 2015.

2. Commission européenne, livre blanc *Growth, Competitiveness, Employment*, COM 93(700), 1993.

Le livre blanc de 1994, intitulé *Politique sociale européenne. Une voie à suivre pour l'Union*¹, insiste également sur les gisements d'emplois que constituent les services de proximité. Ceux-ci sont présentés comme nécessaires pour soutenir l'emploi féminin et comme une composante indispensable de toute stratégie globale de création d'emplois au profit des moins qualifiés : « Il est important de faire en sorte que, tout en soutenant les emplois à haute productivité, l'Union maximise sa capacité de créer et de maintenir des emplois non qualifiés et semi-qualifiés, ainsi que des emplois dans le secteur des services personnels et locaux². »

Dans sa communication « La Stratégie européenne pour l'emploi : progrès récents et perspectives futures³ » de 1995, la Commission souligne à nouveau le potentiel de création d'emplois des services de proximité, propices à « la réintégration des chômeurs de longue durée, des jeunes à problèmes et des femmes inactives » et susceptibles d'« offrir les meilleurs moyens de répondre aux nouveaux besoins de la société par de nouvelles activités ». Les dispositifs déjà créés dans plusieurs pays sont mis en valeur et leur développement encouragé : instauration de titres-service ou chèques-service et « aménagement des dispositifs juridiques, financiers et fiscaux afin de permettre aux ménages de devenir des employeurs ou des consommateurs de services à domicile⁴ ». La réduction des coûts indirects de main-d'œuvre, en particulier peu qualifiée, figure en bonne place dans les recommandations du document.

Les mêmes arguments se retrouvent dans le projet de « Rapport commun sur l'emploi » de 1997, qui souligne que le

1. Commission européenne, livre blanc *European Social Policy — A Way Forward for the Union*, COM 94(333), 1994.

2. *Ibid.*, p. 19.

3. *Id.*, « The European Employment Strategy: Recent Progress and Prospects for the Future », COM 95(465), 1995.

4. *Ibid.*, p. 34.

gissement des services aux ménages doit être beaucoup plus activement exploité. Il cite en exemple les politiques mises en œuvre en France et en Belgique.

Outre le fait qu'elle favorise l'emploi des moins qualifiés et qu'elle permet de réduire le travail au noir, cette stratégie prétend répondre à meilleur coût aux nouveaux besoins sociaux. Car le livre blanc *Croissance, Compétitivité, Emploi* de 1993 ne se contente pas d'identifier des gisements d'emplois ; il attire l'attention des États membres sur les nouveaux besoins sociaux qu'il leur faudra satisfaire et lie explicitement ces deux points. Les services de proximité (garde d'enfant, assistance aux personnes âgées et handicapées, aide à domicile et services aux ménages) sont cités comme une source importante de nouveaux emplois, découlant des transformations des structures familiales, des modes de vie et de l'augmentation de l'activité professionnelle des femmes.

La thèse est que le marché ne peut répondre correctement à ces besoins, car le développement spontané de l'offre et de la demande de ces services se heurte à des obstacles, notamment au coût élevé de la main-d'œuvre. Il en résulte, selon le livre blanc, que « le développement des services correspondants est laissé soit au marché noir, soit à des financements publics onéreux ». Les États membres sont donc invités à prendre des initiatives pour stimuler l'offre et la demande : du côté de cette dernière, par exemple, sont proposées des mesures incitatives telles que la « déductibilité de l'impôt sur le revenu, ou encore l'émission locale de "bons" analogues aux "chèques restaurant", substituables aux prestations sociales de l'entreprise et des administrations locales, et donnant droit à l'accès aux services de proximité ». Un autre argument est mis en avant : l'avantage d'une plus grande liberté de choix (et de contrôle) pour les ménages, notamment en ce qui concerne l'aide aux personnes dépendantes et la garde d'enfant.

L'emploi des femmes et des plus qualifiés

La Stratégie européenne pour l'emploi (1997) et l'Agenda de Lisbonne (2000) marquent un tournant dans la politique sociale, qui devient plus clairement orientée vers la remise en activité de tous les groupes de la société. La question du taux d'emploi des femmes devient un enjeu important, et la façon d'aborder les questions de genre s'en trouve modifiée.

Alors que, jusque dans les années 1990, la Commission manifestait son souci d'égalité entre les sexes dans des propositions de mesures permettant aux femmes de travailler, tout en redistribuant travail rémunéré et non rémunéré de manière plus équitable entre femmes et hommes, le potentiel « féministe » du discours et des politiques de l'Union cède désormais le pas aux préoccupations économiques. Cela se traduit dans des propositions qui font de la participation des femmes au marché du travail moins une opportunité qu'une nécessité, qui vise non plus tant à redistribuer les tâches domestiques entre hommes et femmes qu'à aider ces dernières à les assumer, grâce à des formes d'emploi plus flexibles¹.

C'est dans ce contexte, surtout à partir de la Stratégie de Lisbonne et plus encore du Sommet de Barcelone (2002), que les activités désormais désignées par les expressions « services domestiques » ou « services à la personne », puis « services aux personnes et aux ménages » ou « services aux ménages et services sociaux », commencent à se trouver au centre de l'attention. Entre alors en scène un nouvel argument, lié à l'objectif de plus en plus valorisé de l'augmentation du taux de femmes en emploi, fixé par la Stratégie de Lisbonne à 60 % pour 2010. Le développement des services

1. Maria Stratigaki, « The Cooptation of Gender Concepts in EU Policies: The Case of "Reconciliation of Work and Family" », *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society*, vol. 11, n° 1, p. 30-56, 2004.

domestiques doit permettre d'augmenter le taux d'emploi féminin tout au long de l'échelle des qualifications. Acceptant le fait que les tâches domestiques sont dévolues aux femmes, l'externalisation de ces travaux sur le marché des services à la personne permettrait non seulement de libérer du temps pour les femmes qualifiées – qui sont consommatrices sur ce marché – pour augmenter leur offre de travail qualifié, mais aussi de créer de la demande de travail peu qualifié pour les femmes au bas de l'échelle des qualifications.

L'objectif stratégique fixé à Lisbonne, consistant à faire de l'Europe « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde », a mis l'accent sur les personnes les plus qualifiées et les plus productives. Leur permettre de consacrer plus de temps à leur activité professionnelle est alors devenu un thème récurrent, notamment dans le discours sur l'équilibre entre travail rémunéré et vie familiale, où s'exprime la crainte d'un gaspillage de capital humain si les femmes les plus qualifiées ne peuvent s'affranchir suffisamment des tâches ménagères et de garde des enfants. Dans ce contexte, la promotion par les pouvoirs publics des « services aux personnes et aux ménages » est de plus en plus présentée comme une mesure d'égalité entre les sexes qui, en soulageant les femmes des tâches domestiques, leur permettra de s'investir davantage sur le marché du travail et d'avoir les mêmes chances de carrière que les hommes.

Cette ligne est réaffirmée dans la stratégie « Europe 2020 » définie en 2010, et son expression la plus claire se trouve dans un texte de 2012 intitulé « Document de travail des services de la Commission sur l'exploitation des possibilités de création d'emplois offertes par les services aux personnes et aux ménages¹ ». Après avoir défini ces services comme « un large éventail d'activités qui contribuent au bien-être des familles et des personnes à domicile : garde d'enfant, prise en charge à long terme des

1. SWD (2012) 95 final.

Pierre LASCUMES

Une démocratie corrompible
(2011)

Philippe AGHION, Alexandra ROULET

Repenser l'État
Pour une social-démocratie de l'innovation
(2011)

Collectif

Refaire société
(2011)

Dominique GOUX, Éric MAURIN

Les Nouvelles Classes moyennes
(2012)

Blanche SEGRESTIN, Armand HATCHUEL

Refonder l'entreprise
(2012)

Nicolas DUVOUX

Le Nouvel Âge de la solidarité
Pauvreté, précarité et politiques publiques
(2012)

François BOURGUIGNON

La Mondialisation de l'inégalité
(2012)

Laurent DAVEZIES

La crise qui vient
La nouvelle fracture territoriale
(2012)

Michel KOKOREFF, Didier LAPEYRONNIE

Refaire la cité
L'avenir des banlieues
(2013)

Hervé LE BRAS, Emmanuel TODD

Le Mystère français
(2013)

Camille PEUGNY

Le Destin au berceau
Inégalités et reproduction sociale
(2013)

Fabienne BRUGÈRE

La Politique de l'individu
(2013)

Gabriel ZUCMAN

La Richesse cachée des nations
(2013)

Marie DURU-BELLAT

Pour une planète équitable
L'urgence d'une justice globale
(2014)

Antoine VAUCHEZ

Démocratiser l'Europe
(2014)

François DUBET

La Préférence pour l'inégalité
Comprendre la crise des solidarités
(2014)

Claudia SENIK

L'Économie du bonheur
(2014)

Julia CAGÉ

Sauver les médias
Capitalisme, financement participatif et
démocratie
(2015)

Laurent DAVEZIES

Le Nouvel Égoïsme territorial
Le grand malaise des nations
(2015)

Éric MAURIN

La Fabrique du conformisme
(2015)

Hervé LE BRAS

Le Nouvel Ordre électoral
Tripartisme contre démocratie
(2016)

Irène THÉRY

Mariage et Filiation pour tous
Une métamorphose inachevée
(2016)

Grégoire KAUFFMANN
Le Nouveau FN
Les vieux habits du populisme
(2016)

François DUBET
Ce qui nous unit
Discriminations, égalité, reconnaissance
(2016)

Pierre VELTZ
La Société hyper-industrielle
Nouvelles formes productives et territoriales
(2017)

Annabelle ALLOUCH
La Société du concours
L'empire des classements scolaires
(2017)

Julien DAMON
Un monde de bidonvilles
Migrations et urbanisme informel
(2017)

Armelle CHOPLIN, Olivier PLIEZ
La Mondialisation des pauvres
(2018)

Baptiste KOTRAS
La Voix du web
Nouveaux régimes de l'opinion sur Internet
(2018)

Nicolas FRÉMEAUX
Les Nouveaux Héritiers
(2018)



RÉALISATION : IGS-CP À L'ISLE-D'ESPAGNAC
IMPRESSION : CORLET IMPRIMEUR À CONDÉ-EN-NORMANDIE
DÉPÔT LÉGAL : NOVEMBRE 2018. N° 139904 (00000)
Imprimé en France